

FICHE DE RENSEIGNEMENT 2026

Le principe de l'adhésion annuelle au C.O.S est facultatif et payant. Le montant de la cotisation annuelle est de 15€. Elle sera prélevée sur votre salaire de décembre.

Sans réponse négative de votre part, vous serez considéré adhérent pour l'année 2026

A REMETTRE AVANT LE 28 NOVEMBRE

NOM : _____

Je souhaite adhérer au COS pour l'année 2026 OUI NON

Statut : Titulaire Stagiaire

Contractuel permanent Contractuel non permanent

Date de fin de contrat :(obligatoire pour les CDD)

Service :

Courriel :

Situation familiale :

célibataire Marié(e), pacsé(e), union libre Divorcé (e) Veuf (ve)

Seuls les propres enfants de l'agent seront pris en compte pour le calcul du quotient familial et pour les prestations versées par le COS.

1^{er} Cas : les enfants sont comptabilisés sur votre avis d'imposition

avoir à ma charge effective et permanente les enfants dont les noms suivent

avoir à ma charge en garde alternée les enfants dont les noms suivent

	Nom - prénom	Né(e)le	Situation*
ENFANT 1			
ENFANT 2			
ENFANT 3			
ENFANT 4			
ENFANT 5			

* scolaire, apprenti, , demandeur d'emploi, pas encore scolarisé, autre

2^{ème} : les enfants ne sont pas comptabilisés sur votre avis d'imposition

mon ex-conjoint a la garde exclusive de mon ou mes enfants

Fournir le document juridique confiant la garde exclusive

mon ou mes enfants sont sur l'avis d'imposition de mon conjoint

Fournir l'avis d'imposition du conjoint (1ère feuille)

	Nom - prénom	Né(e)le	Situation*
ENFANT 1			
ENFANT 2			
ENFANT 3			
ENFANT 4			
ENFANT 5			

* scolaire, apprenti, , demandeur d'emploi, pas encore scolarisé, autre